

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

EMPLOYEURS

15/09/25

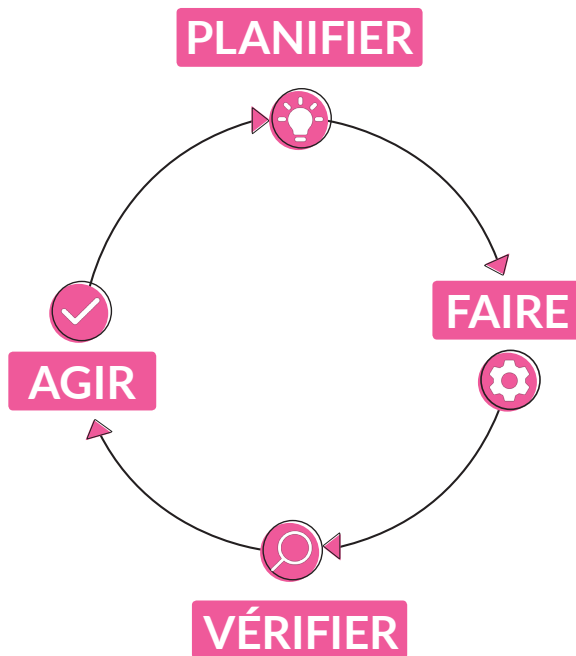
Comment le réaliser ?

L'évaluation des risques professionnels n'est jamais figée ! Au contraire, elle entre dans la démarche d'évaluation continue.

Nos équipes vous accompagnent

Pour bénéficier d'un accompagnement par nos experts en prévention sur la construction (ou la mise à jour) de votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels :

- Rendez-vous sur asmt65.fr (rubrique "Conseil", "Élaboration du Document Unique")
- Ou **FLASHEZ LE CODE CI-DESSOUS !**



- Identifier les risques et planifier les mesures
- Mettre en œuvre les actions
- Contrôler l'efficacité des mesures
- Corriger et améliorer le contenu



ASMT
Prévention et Santé

✉ contact@asmt65.fr ASMT asmt65
☎ 05 62 93 81 81 www.asmt65.fr

Association de Santé et de Médecine au Travail des Hautes-Pyrénées

Le DUERP, qu'est-ce que c'est ?



C'est un document recensant **tous les risques auxquels peuvent être exposés les travailleurs** dans le cadre de leur activité professionnelle.



Réglementation

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels :

- Est **obligatoire** à partir de l'embauche du 1^{er} salarié.
- Doit être **conservé et accessible** à tous les salariés **durant 40 ans**.
- Est mis à jour :
 - **Tous les ans** pour les entreprises de plus de 10 salariés,
 - **À tout changement dans l'entreprise** (nouveau matériel ou organisation, après un Accident du Travail...).

Objectifs



▶ Identifier, évaluer et **prévenir les risques professionnels**

Éviter les **Accidents du Travail** et les arrêts maladie



▶ Améliorer la **sécurité** et les **conditions de travail** dans l'entreprise

▶ Limiter l'**absentéisme**



▶ Favoriser le **dialogue** entre employeurs, salariés et représentants du personnel

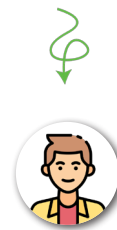
▶ Diminuer les **coûts directs et indirects** liés aux Accidents du Travail et aux Maladies Professionnelles



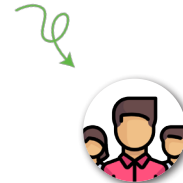
Qui participe ?



L'employeur



Les salariés



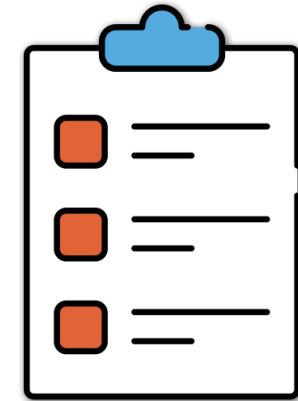
Les instances représentatives du personnel

Contenu

Identification des dangers

Analyse et hiérarchisation des risques

Liste des unités de travail



Construction du plan d'action

Suivi et mise à jour

LE DUERP S'ADAPTE À VOTRE ENTREPRISE, SANS FORMAT NI TRAME IMPOSÉS